



## Projet pédagogique de l'école

Année scolaire 2017 / 2018

*Ce projet pédagogique constitue un cadre collectif auquel chacun peut se référer. Il est essentiel que parents, enfants, bénévoles et personnels de l'école le respectent et le fassent vivre.*

L'école Les Petits Ruisseaux a choisi d'accompagner les enfants dans leur développement selon les préceptes de la pédagogie et la philosophie éducative de Maria Montessori.

### **Notre école met tout en œuvre et fait ses choix pour :**

- Proposer à l'enfant un accompagnement non compétitif.
- Favoriser l'entraide et l'empathie.
- Offrir à l'enfant un lieu sécurisant et chaleureux favorisant son épanouissement et son envie de travailler.
- Faire confiance à l'enfant et le considérer comme un individu à part entière avec ses besoins, sa personnalité et sa dignité.
- Permettre à l'enfant d'asseoir sa confiance en lui.
- Accompagner l'enfant dans son développement tant intellectuel que social, physique et moral.
- Offrir à l'enfant un cadre moral structurant qui favorise l'autonomie, l'indépendance d'esprit et le sens des responsabilités.
- Développer la persévérance et le goût de l'effort.
- Soutenir le désir naturel d'apprendre de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans le respect du rythme et des intérêts qui sont siens.
- Offrir un environnement riche en interactions, où les apprentissages se font dans la coopération, et où l'enfant apprend à régler ses différends dans l'écoute et le respect de l'autre.
- Aider l'enfant à gérer, identifier et exprimer ses émotions, l'aider à développer sa maîtrise de lui-même.
- Permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances solides à partir de l'expérience concrète.
- Favoriser le développement d'une communauté auto-gérée.

### **Nos moyens pour y parvenir :**

- Une éducatrice formée à la pédagogie Montessori dont les principales missions sont de :
  - *Faire des présentations de matériel pédagogique en respectant les centres d'intérêts et besoins des enfants.*
  - *Observer l'évolution et les besoins de chaque enfant (pas d'évaluations notées).*
  - *Modéliser les comportements préconisés.*
  - *Assurer la communication avec les parents, accompagnée si besoin par un ou plusieurs membres de la direction.*
- Des groupes d'âge mélangés afin de favoriser l'émulation au sein du groupe, la collaboration entre les enfants ainsi que le respect mutuel.

- Plages de travail de 2h30 à 3h afin de pouvoir bénéficier d'un temps de concentration suffisant comme le préconisait Maria Montessori.
- Un environnement préparé :
  - *Espace agencé pour permettre une totale autonomie de l'enfant.*
  - *Mobilier adapté à la taille et force de l'enfant.*
  - *Matériel beau, complet et ordonné, à la disposition des enfants sur des étagères à sa hauteur.*
- Libre-choix de l'activité :
  - *Choix du travail motivé par l'intérêt et l'envie de l'enfant.*
  - *Orientation par l'adulte si besoin.*
  - *Liberté d'échange et de partage des connaissances et découvertes.*
- Matériel pédagogique concret :
  - *Cheminement du sensoriel à l'abstrait sur les 5 années de scolarité (progression différente de celle des écoles classiques)*
  - *Apprentissage par tâtonnements, par succession d'essais et d'erreurs.*
  - *Découverte par l'enfant des généralités, du théorème, de la règle ou de la loi.*
- Ouverture vers l'extérieur :
  - *Extension et vérification des découvertes et expériences en-dehors des livres et au-delà des murs de l'école.*
  - *Sorties organisées par l'adulte pour les plus jeunes ou groupe entier.*
  - *Sorties organisées par l'enfant pour les plus âgés : accompagnement par un adulte chaperon (parent, bénévole).*
- Des repas qui sont de véritables temps pédagogiques :
  - *Les repas font partie intégrante de la vie de l'école : ce sont des moments de vie de groupe et de partage.*
  - *Le déjeuner est un moment important pour l'apprentissage des règles de la vie en collectivité et de l'autonomie.*

### **La communication école – famille :**

École et parents sont partenaires dans l'éducation de l'enfant.

C'est par un dialogue respectueux du rôle de chacun que nous aiderons l'enfant à grandir en donnant le meilleur de lui-même. Chacun a un rôle à jouer dans cette construction, c'est un véritable travail de collaboration dont les enfants sont directement les bénéficiaires.

Pour la transmission d'une consigne ou d'un élément à partager avec l'école, les parents peuvent envoyer un mail ou échanger avec l'éducatrice sur le quart d'heure de sortie de classe. Un entretien peut être planifié entre l'éducatrice et les parents s'il y a besoin d'une discussion plus longue à propos de l'évolution l'enfant.

La communication d'informations générales se fait principalement par le cahier d'informations ou à l'occasion des trois réunions pédagogiques annuelles, pour lesquelles la présence des parents est vivement souhaitée.

Un livret pédagogique est transmis deux fois par an aux parents. Il donne un aperçu de l'évolution de l'enfant dans ses apprentissages : acquisitions de savoirs, développement de compétences, épanouissement dans le travail, concentration, autonomie, relation aux autres, etc.

Après consultation du livret par la famille, une rencontre semestrielle a lieu : elle réunit l'éducatrice, les parents et l'enfant.